

PRÉVOIR POUR MIEUX RÉUSSIR

Les avantages du Service de gestion du risque du marché (SGRM)

Les entreprises œuvrant en production porcine doivent composer avec plusieurs risques, dont le risque du marché. Elles doivent subir la volatilité des marchés du porc et du prix des aliments, deux éléments qui ont un impact déterminant sur leur rentabilité, mais sur lesquels elles n'ont aucun contrôle.



Saviez-vous qu'il est toutefois possible d'atténuer ce risque? En effet, les éleveurs et éleveuses de porcs peuvent utiliser les marchés à terme afin de sécuriser deux choses : un prix de vente pour les porcs à livrer ultérieurement et un prix d'achat pour leurs prochains approvisionnements de grains.

Quand on connaît son coût de production, il est alors possible d'avoir plus de prévisibilité concernant la marge dégagée pour les porcs mis en marché par l'entreprise. En échange de cette prévisibilité, l'éleveuse ou l'éleveur accepte qu'il ne soit pas en mesure de profiter d'embellie significative des marchés. Concrètement, le risque du marché est transféré à un spéculateur qui n'est pas propriétaire de porcs et qui cherche à profiter de la volatilité du marché pour faire des gains financiers.

Les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place le Service de gestion du risque du marché (SGRM) dans le but d'offrir aux gestionnaires d'entreprises porcines québécoises :

- De la formation sur l'autogestion des risques.
- De l'information, en français, concernant l'évolution des marchés à terme.
- Une plateforme permettant de faciliter l'accès à la prise de position sur le prix de vente de leur porc.

En d'autres mots, le SGRM vise à démocratiser l'utilisation de stratégie de contrepartie au sein des entreprises porcines québécoises. Ce service est accessible à toutes les entreprises mettant en marché des porcs ou des porcelets*.

Plus spécifiquement, le service permet de négocier des contrats à livraison différée (CLD) afin de protéger un prix de vente pour des livraisons dans les 12 prochains mois. Les CLD comportent plusieurs avantages, dont les suivants :

- Volume de transaction flexible (entre 25 et 1 500 porcs par contrat).
- Ne demande pas de liquidités (pas de dépôt initial ni d'appel de marge).
- Tarification avantageuse basée sur les coûts d'exploitation (principe utilisateur-payeur).

Saviez-vous que les Éleveurs travaillent en collaboration avec Solution ALEOP afin de concevoir un outil qui vous permettra de connaître votre coût de production en temps réels ? Pour plus d'information, allez voir l'article à la page 26.

Les Éleveurs ont produit des capsules informatives, ludiques et conviviales expliquant de fond en comble le SGRM. Pour les visionner, balayer le code QR suivant :




Pour plus d'information sur le SGRM et sur la procédure pour y participer, veuillez contacter Simon Leclair, directeur adjoint des Affaires économiques aux Éleveurs de porcs du Québec à l'adresse courriel suivante : sleclair@leseleveursdeporcs.quebec ■

*Certaines conditions s'appliquent selon une analyse du profil de crédit de l'entreprise.



Le SGRM vise à démocratiser l'utilisation de stratégie de contrepartie au sein des entreprises porcines québécoises.

**L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)**

Achats de truies et mâles de réforme
Antonio Filice et Mario Côté 428, rue Hébert
Propriétaires Ste-Hélène de Bagot
Cté Johnson, (Qc)
450 791-2630 JOH 1M0
171164